



POMME DE TERRE

SOMMAIRE

Composition du réseau d'observation	1
Pucerons	1
Cicadelles	3
Doryphores	4
Mildiou	4
Mieux connaître	7
Notes nationales	8

Rédacteurs

Bulletin co-rédigé par ARVALIS –
Institut du Végétal et Comité
Centre et Sud

Observateurs

AGRI BEAUCE, Agro centre,
Chambre d'Agriculture 41,
Chambre d'Agriculture 28,
Chambre d'Agriculture 45,
COMITE CENTRE ET SUD, Ferme
des Arches, FREDON Centre-Val-
de-Loire, Les 3 Laboureurs,
PARMENTINE, POM ALLIANCE
SA, PRIMEALE, SELECT UP,
SOUFFLET AGRICULTURE.

Relecteurs

COMITE CENTRE ET SUD

Directeur de publication

Maxime BUIZARD-BLONDEAU,

Président de la Chambre
régionale d'agriculture du
Centre-Val de Loire

**13 avenue des Droits de
l'Homme – 45921 ORLEANS**

Ce bulletin est produit à partir
d'observations ponctuelles. Il
donne une tendance de la
situation sanitaire régionale, qui
ne peut pas être transposée telle
quelle à la parcelle.

La Chambre régionale
d'agriculture du Centre-Val de
Loire dégage donc toute
responsabilité quant aux
décisions prises par les
agriculteurs pour la protection
de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté
par les ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de la
santé et de la recherche, avec
l'appui technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité.

EN BREF

Les premières récoltes commencent pour les pommes
de terre de primeurs. Pour les autres parcelles le
stade de la tubérisation est désormais
majoritairement en cours.

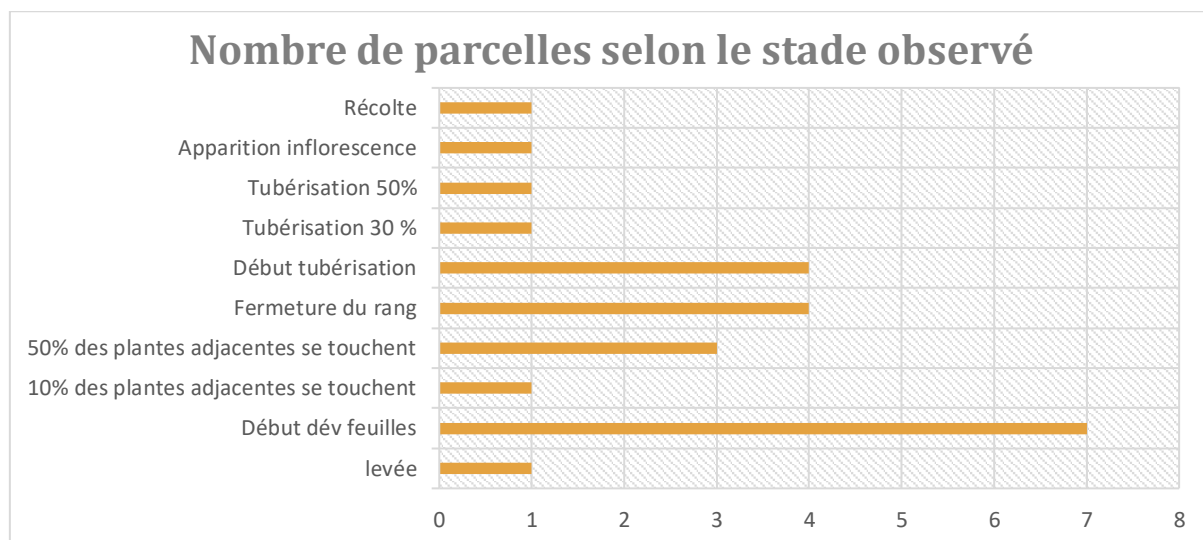
Les fortes chaleurs de la semaine passée n'ont pas
diminué la pression des pucerons, mais ne l'ont pas
augmenté pour autant ; celle-ci se maintient au même
niveau que la semaine dernière.

En ce qui concerne le mildiou, aucune trace de
sporulation n'a été observée en raison de ces
températures élevées. Pour le reste de la semaine,
malgré des températures plus douces, aucun risque
majeur n'est à signaler, même pour les variétés
sensibles à ce jour et jusqu'à J+2.

Composition du réseau d'observation



Cette semaine, le réseau d'observations est constitué de 24 parcelles, dont une parcelle de primeurs déjà en cours de récolte. Pour le reste, le réseau se compose d'une parcelle au stade de levée, 7 en début de développement des feuilles, une où 10 % des plantes adjacentes se touchent et 3 où ce taux atteint 50 %. On compte également 4 parcelles en fermeture de rang, 4 en début de tubérisation, une à 30 % de tubérisation, une autre à 50 %, et enfin, la dernière au stade d'apparition de l'inflorescence.

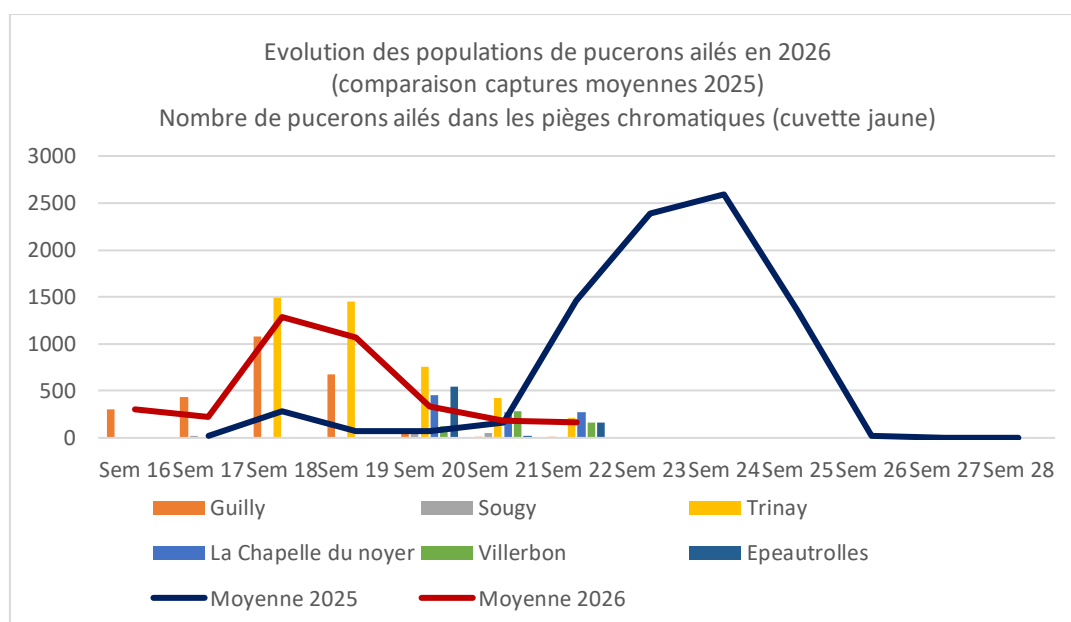


Pucerons



Contexte d'observations

Cette semaine, les relevés des cuvettes jaunes ont été effectués sur 6 sites. La pression reste globalement identique à celle de la semaine passée et ne suit pas le pic d'intensité observé l'année dernière à la même époque. Cela peut s'expliquer par les températures très élevées de la semaine dernière, qui ont fortement ralenti la progression des pucerons. En revanche, avec les pluies prévues cette semaine et la baisse des températures, les conditions sont plus idéales pour une reprise de leur activité.



Sites de capture	Nombre total de pucerons	Pucerons <i>Myzus persicae</i>
Guilly (45)	16	11
La Chapelle du Noyer (28)	278	271
Epeautrolles (28)	158	104
Villerbon (41)	160	124
Trinay (45)	213	198

Pucerons (Réseau BSV) : Présence signalée sur toutes les parcelles observées cette semaine.

Intensité de population :

- 1 à 3 pucerons sur 13 parcelles ; 4 à 10 pucerons sur 1 parcelle.
- 2 parcelles avec 1 à 10 % de folioles porteuses, 4 parcelles avec 11 à 30 % de folioles porteuses ; 3 parcelles avec 31 à 50 % de folioles porteuses.

Aucune parcelle ne dépasse le seuil de nuisibilité.

Auxiliaires : Une présence d'auxiliaires est présente en plaine. On observe notamment des coccinelles sur 10 parcelles, ainsi que des hyménoptères sur 2 parcelles et des syrphes sur 3 parcelles.

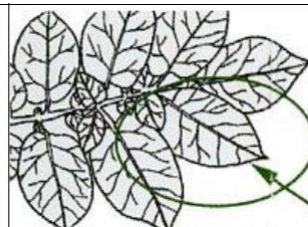


Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque plus de 20 folioles sur 40 observées sont porteuses de pucerons.

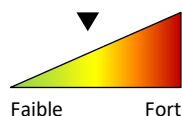
Observation des pucerons

- Sur une feuille de pomme de terre située sur la moitié inférieure de la plante, choisir l'une ou l'autre des folioles latérales jouxtant la foliole terminale.
- Observer la présence ou non de pucerons sur cette foliole.



Prévision

Les conditions météo de la semaine, caractérisées par des températures plus douces, devraient être favorables aux pucerons. Un nouveau pic de population reste donc à redouter.



Gestion du risque

Mesures prophylactiques

- Utilisation de variétés peu sensibles aux viroses
- Favoriser la présence et l'installation d'auxiliaires
- Gestion des tas de déchets
- Gestion des repousses



	Produits de bio-contrôle contre les pucerons : Des expérimentations sont mises en place depuis plusieurs années pour évaluer l'efficacité de produits de bio-contrôle contre les pucerons.
	Résistance aux produits phytosanitaires : Risque de résistance chez <i>Myzus persicae</i> aux substances : pyréthriinoïdes. Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : https://www.r4p-inra.fr/fr/home/ .

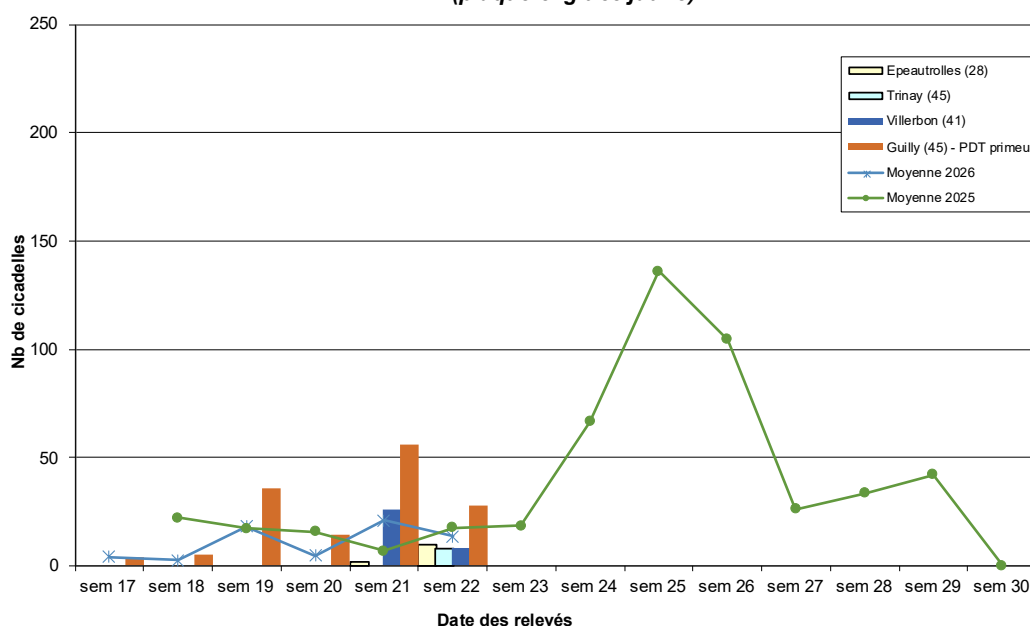
Cicadelles



Cette semaine, on constate une légère baisse de la pression cicadelles qui s'explique par une forte diminution de la pression sur le site de Guilly, parcelle primeur actuellement au stade récolte. Sinon la pression cicadelle reste la même que la semaine passée. Concernant le réseau d'observation, 1 parcelle à été observée avec des piqures de cicadelles. La météo de la semaine à venir est très favorable à la cicadelle.

Evolution des populations de cicadelles sur Pomme de terre en 2026

Nombre de cicadelles dans les pièges chromatiques
(plaque engluée jaune)



Sites de capture	Nombre de cicadelles
Guilly (45)	28
Epeautrolles (28)	10
Trinay (45)	8
Villerbon (41)	8



Contexte d'observations

Sur le réseau observé, on recense 2 parcelles présentant un foyer et/ou quelques larves et adultes disséminés, ainsi que 6 parcelles avec la présence de quelques adultes.



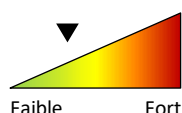
Seuil de nuisibilité

1 à 2 foyers pour 1000 m²



Prévision

Bien que des signalements de doryphores soient enregistrés, aucune parcelle ne dépasse le seuil de nuisibilité pour le moment. La situation reste donc sous contrôle et n'a rien d'alarmant à ce jour.



Mildiou



Rappel des Mesures prophylactiques :

- Utilisation de variétés peu sensibles au mildiou ([liste consultable ici](#))
- Bonne gestion de l'implantation de la culture
- **Gérer les tas de déchets (voir BSV Spécial n°2)**
- **Limiter les repousses dans les autres cultures (voir BSV Spécial n°2)**



Modélisation : Utilisation du modèle Mildiou

Le BSV pomme de terre de la région Centre mobilise le modèle Mildiou d'Arvalis (Ex Mileos®) qui se base sur le cycle épidémique de *Phytophthora infestans*. Le modèle Mileos® fournit plusieurs informations permettant d'évaluer le risque mildiou :

- **La réserve de spores** : Cet indice permet d'anticiper le risque de contamination et s'exprime sur une échelle de 0 à 11. Il correspond à la capacité des spores à contaminer si les conditions sont favorables. **C'est en quelque sorte la « quantité de spores qui pourraient contaminer si les conditions climatiques devenaient favorables à une contamination ».**
 - Lorsque la réserve de spores est nulle, des conditions climatiques favorables ne permettront pas une production significative de spores. Il n'y a donc pas de risque mildiou lorsque l'environnement de la parcelle est sain.
 - Lorsque cette réserve est faible ou moyenne, le raisonnement doit être modulé en fonction de l'environnement de la parcelle, des conditions climatiques et de la sensibilité variétale.
 - Lorsque cette réserve est forte, le risque mildiou est présent dans tous les cas de figure.
 - L'analyse de cette réserve de spore tient également compte de la sensibilité variétale :

- Si la réserve de spores atteint 2, alors le niveau de risque de contamination est élevé pour les variétés sensibles ;
- Si la réserve de spores atteint 3, alors le niveau de risque de contamination est élevé pour les variétés sensibles et intermédiaires ;
- Si la réserve de spores atteint 4, alors le niveau de risque de contamination est élevé pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes.

Cette réserve de spores donne donc le « niveau de risque » indiqué dans ce BSV (colonne 3 du tableau ci-dessous). Il correspond à la réserve de spores potentielle. C'est-à-dire la quantité de spores théoriquement présentes dans l'environnement qui pourront être contaminants si les conditions climatiques sont favorables.

Ce risque potentiel deviendra donc réel si les conditions climatiques sont favorables à la contamination.

- **Les poids de contamination :** Ils représentent l'intensité du phénomène de contamination. Il va donc dépendre de la réserve de spores et des conditions météorologiques (index de contamination). **C'est sur cet index qu'est basée la préconisation de traitement en fonction des différents seuils variétaux.**



Situation et risque au 02/06

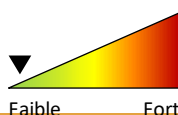
Sur le réseau de parcelles observées, aucun signalement de mildiou n'a été rapporté. Les températures très élevées de la semaine passée ont empêché toute sporulation, si tant est qu'il y ait eu des foyers.

Les 11 cas-types de notre réseau indiquent un risque faible, quel que soit le niveau de sensibilité des variétés. Ce risque est minime aujourd'hui et le restera au moins pour les deux prochains jours, comme le confirment les données prévisionnelles à J+2.

Département	Station météo (heure des données)	Niveau de risque au 02/06	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint	Seuil indicatif de risque Du 02/06 au 04/06			Pluies (en mm) depuis 7 jours
				VS	VI	VR	
Loir-et-Cher (41)	Beauce-la-Romaine (13h)	Faible	/	NON	NON	NON	0
	Concriers (13h)	Faible	/	NON	NON	NON	0
	Choue (01/02 6h)	Faible	/	NON	NON	NON	0
Essonne (91)	Boigneville (13h)	Faible	/	NON	NON	NON	0,4
Eure-et-Loir (28)	Illiers-Combray (12h)	Faible	Le 18/05 pour les VS	NON	NON	NON	0,5
	Voves (13h)	Faible	/	NON	NON	NON	0
	Janville (13h)	Faible	/	NON	NON	NON	0
Loiret 45)	Férolles (7h)	Faible	Le 18/05 pour les VS	NON	NON	NON	0
	Amilly (13h)	Faible	/	NON	NON	NON	0
	Pithiviers (13h)	Faible	/	NON	NON	NON	0
	Chevilly (12h)	Faible	/	NON	NON	NON	0
	Bazoches (12h)	Faible	/	NON	NON	NON	0

VS = variété sensible / VI = variété intermédiaire / VR = variété résistante

Remarque préalable : le tableau ci-dessus ne donne qu'une information à la date indiquée et pour l'heure à laquelle les données sont disponibles.



	Méthodes alternatives : Des produits de bio-contrôle existent contre le mildiou Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôle en cliquant sur ce lien : http://www.ecophytopic.fr/tr/réglementation/mise-sur-le-marché-des-produits/liste-des-produits-de-biocontrôle-note-de-service
	Résistance aux produits phytosanitaires : Résistance de la lignée de mildiou EU_37_A2 au fluazinam (lignée détectée en CVL en 2021). Résistance de la lignée de mildiou EU_43_A1 aux fongicides de la famille des CAA (mandipropamide) et parfois oxathiapiproline dans le Bénélux et Danemark (lignée détectée en CVL en 2024). Afin de limiter les risques d'évolution de résistances et maintenir une efficacité satisfaisante des solutions disponibles, retrouvez les résultats de la note 2026 corédigée par l'INRAE, l'Anses et ARVALIS, dressant l'état des lieux, par maladie et par mode d'action, des résistances aux fongicides utilisés pour lutter contre les maladies des céréales à paille : Note commune ARVALIS / ANSES / INRAE résistances aux fongicides ARVALIS Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : https://www.r4p.inra.fr/fr/home/

Prochain BSV le 09/06/2026

633 abonnés au BSV Pommes de terre



**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT
AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

<http://bsv.centre.chambagri.fr>



LE SCARABEE JAPONAIS (*Popillia Japonica*)



L'Instruction Technique 2022-745 nous demande de nous préparer à l'arrivée de *Popillia japonica* et met en place un Plan National d'Intervention Sanitaire d'Urgence (PNISU).

Appelé aussi scarabée ou hanneton japonais, cet insecte est un **Organisme de Quarantaine Prioritaire** sur le territoire européen (Règlement 2016/2031).



Description :

Les adultes sont de forme ovale, avec une longueur variant entre 8 et 12 mm et une largeur entre 5 et 7 mm. La tête et le pronotum sont vert métallique comme les premiers segments des pattes (coxa et fémur). Les élytres sont de couleur brun cuivré. Un critère d'identification caractéristique est la présence de toupets de soies blanches sur le pourtour de l'abdomen.

Il est très polyphage et s'attaque à plus de 400 espèces de plantes dont le maïs, rosier, fraisier, soja, vigne, gazon et divers espèces forestières.

Historique :

Son origine est le Nord-Est asiatique. Il est arrivé aux USA en 1916 où il a engendré de gros dégâts.

En Europe continentale, il est signalé en **Italie en 2014**, en **Suisse en 2017**, puis en **Allemagne en 2021**. Son éradication dans le Nord de l'Italie et le Sud de la Suisse est dorénavant impossible.

Dissémination :

- Adultes : par vol ou par utilisation des modes de transports humains ou de marchandises.
- Larves : par la terre entourant les plantes destinées à la plantation.

Alerte :

Toute suspicion de présence doit être signalée par mail au SRAL de la DRAAF-Centre-Val-de-Loire : sral.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr (avec photo si possible).



Popillia japonica



La menace est toujours présente. Ouvrez l'œil ! Pour en savoir plus : [lien](https://www.popillia.eu/)

Site Internet : <https://www.popillia.eu/>

Flyer d'information et de procédure de signalement par application dédiée : <https://www.popillia.eu/downloads>



Datura stramoine *Datura stramonium*



Une nouvelle note nationale a été publiée en février 2025 ayant pour sujet la Datura Stramoine (*Datura stramonium*). Vous pourrez la retrouver en cliquant sur le lien suivant : [lien Internet DRAAF](#).

Pour plus d'informations sur les différentes espèces de Datura, cliquez sur le lien suivant : [lien Internet DRAAF vers le dossier des fiches espèces Datura](#)



La réglementation a évolué en 2022, vous pouvez la retrouver en cliquant sur le lien ci-dessous :

[Protection des pollinisateurs-Région Centre - Val de Loire](#)

[Liste des cultures non attractives en vigueur depuis le 05 juillet 2024](#)